

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

VOL. V.

MONTREAL, DÉCEMBRE 1888.

No 8.

SOMMAIRE

Bulletin mensuel.—Réformes et préceptes sanitaires.—Traité élémentaire d'hygiène privée.
Chronique de l'hygiène en Europe.—La ventilation des égouts.—Bibliographie.

BULLETIN MENSUEL

Dans le rapport du Conseil Provincial d'Hygiène du mois de novembre dernier, il s'est glissé une erreur dans la citation de la clause 8^e des règlements concernant les inhumations, qui se lit comme suit :

“ Aucune inhumation n'est permise dans les charniers particuliers à moins que le cercueil ne soit déposé dans une fosse et recouvert de quatre pieds de terre ou renfermé dans un ouvrage en maçonnerie, d'au moins dix huit pouces d'épaisseur, si cet ouvrage est en pierre, ou d'au moins vingt pouces d'épaisseur, s'il est en brique, la brique et la pierre étant bien noyées dans le ciment, quelle qu'ait pu être la maladie qui a déterminé le décès.”

Il ne faut pas argumenter bien longtemps pour comprendre toute la valeur hygiénique de cette législation concernant *le mode de procéder aux inhumations et aux exhumations*. En effet, la mort brise le lien qui réunissait tous les éléments constitutifs de l'organisme vivant.

A partir de ce moment, les microbes de la putréfaction pénètrent partout, s'emparant de tous les tissus et commencent leur œuvre de destruction.

En étudiant les phénomènes qui se développent au sein d'un cadavre mis en contact avec l'air, on s'aperçoit vite qu'il s'agit ici d'une véritable fermentation, c'est-à-dire d'une décomposition sous l'influence de l'activité vitale de certains microbes. Ce cadavre se couvre d'abord de moisissures, perd de sa cohérence, et donne au bout de quelques jours des émanations fétides. Il dégage a ors des gaz et des liquides tels que : acide carbonique, hydrogène carboné, azote, hydrogène phosphoré et sulfuré, ammoniacque, ammoniacques composées, etc. Les microbes qui se sont développés en même temps que les moisissures, se nourrissent aux dépens des tissus, et la putridité augmente. Mais arrive un temps où la décomposition change de nature. La fermentation diminue d'intensité et la matière putréfiée finit par se dessécher et devenir poussière, suivant l'expression de la Bible : “ Et quia pulvis es et reverteris in pulverem—homme, tu n'es que poussière et tu retourneras en poussière.”

Il est facile de comprendre que les émanations putrides qui s'exhalent des cadavres en pourriture, vicient l'air respirable et le rendent dangereux à la santé publique. Un cimetière qui renferme des caveaux mortuaires, où un grand nombre de cadavres subissent le travail de la destruction, constitue un danger